

DELIBERATION

31 (5.3)

Le 25 avril 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire
Nombre de membres en exercice : 29
Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 avril 2018

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, A. BEAL, BROT, LEVET, LUIRE, BRUEL, GIAUME, BOIS-CARTAL, BOUZINA, PANGAUD, LAROCHE, CEYTE, MARRET, AMBLARD,

Procurations : Monsieur ESCOFFIER à Monsieur CHAPOT, Madame SEGUIN à Madame RIVIERE, Madame KHEBRARA à Madame FABRE, Monsieur KARA à Monsieur VOCANSON, Monsieur FESSY à Monsieur PANGAUD, Monsieur RASCLARD à Monsieur LAROCHE,

Absent : Monsieur JACOB,

Secrétaire : Madame MARTY.

Objet : Désignation d'un représentant au CCAS

Après le remplacement de Madame Françoise DURAND, Conseillère Municipale sortante dans la commission dont elle était membre, Monsieur le Maire expose que cette dernière assurait en outre, des fonctions de membre du Conseil d'administration du CCAS.

Il convient de désigner un Elu pour la remplacer dans cette fonction.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Pierrette AMBLARD pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS,
- **APPROUVE** la nouvelle composition du Conseil d'Administration du CCAS, comme suit :
 - Brigitte MARTY
 - Yvette LEVET
 - Cyrille CHAPOT
 - Pierrette AMBLARD

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 26 avril 2019

Le Maire
Jean-Claude SCHALK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20190426-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019
Affichage : 30/04/2019

Pour l'autorité compétente
par délégation



Jean-Claude SCHALK

